

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

21376370

Déposé
20-12-2021

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/12/2021 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0408775321

Nom(en entier) : **LIBRAMONT COOPERIALIA**

(en abrégé) :

Forme légale : Société coopérative

Adresse complète du siège Libramont, Rue des Aubépines 50
: 6800 Libramont-Chevigny**Objet de l'acte :** STATUTS (TRADUCTION, COORDINATION, AUTRES
MODIFICATIONS)

Extrait du procès-verbal dressé par Pierre-Yves ERNEUX, Notaire associé à Erpent, le quatorze décembre deux mille vingt et un, en cours d'Enregistrement, de la société coopérative porteuse d'un double agrément, à savoir une SCES agréée, dénommée « LIBRAMONT COOPÉRALIA » ayant son siège à 6800 Libramont-Chevigny, rue des Aubépines, 50, inscrite au registre des personnes morales sous le numéro 0408.775.321:

Aux termes de l'acte reçu par notre ministère, le 28 décembre 2020, l'Union professionnelle « **SOCIÉTÉ DU CHEVAL DE TRAIT ARDENNAIS** », ayant son siège à 6800 Libramont-Chevigny, rue des Aubépines, 50, inscrite au registre des personnes morales sous le numéro 0408.775.321, a été transformée en société coopérative porteuse d'un double agrément, à savoir une *SCES agréée*, dénommée « **LIBRAMONT COOPÉRALIA** » ;

Qu'il a été donné mandat d'obtenir le double agrément notamment au titre d'entreprise sociale agréée ;

Qu'à cet effet, un acte rectificatif a été dressé par le notaire soussigné le 9 septembre dernier ;
Que toutefois l'amendement proposé demeure source d'ambiguïté, de sorte qu'il est décidé de supprimer purement et simplement l'article 26.5. nouveau des statuts, pour ne laisser que l'article 5.2. des statuts qui énonce : « *La société s'interdit toute distribution de dividende et toute distribution d'un éventuel boni de liquidation. Cette interdiction ne préjuge pas de l'octroi de ristourne qui ne peuvent être attribuées qu'au prorata des opérations que les associés ont traitées avec la société* ».

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME :

Déposé en même temps: expédition, statuts coordonnés

Pierre-Yves Erneux, notaire associé à Erpent.

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type "Mention").